

Cheffe dans un chœur être l'autorité ou faire autorité ?

Florie CRISTOFOLI-COULON



Pas de **chef de chœur**, pas de **chant choral** ! » peut-on lire en introduction d'un article sur le métier de chef de chœur publié sur le site « La corde vocale ».

Et celui-ci de poursuivre : « Enfin si, cela serait possible, mais cela serait bien moins harmonieux, n'est-ce pas ? »

Le chef (parce que bien entendu celui-ci ne peut être qu'un homme !) est ici présenté comme la clé de voûte de la chorale, celui sans lequel tout s'effondrerait. Celui que l'on invite sur le devant de la scène à la fin du concert pour recevoir les premières ovations du public, celui qui reçoit le bouquet de fleur.

Une chorale sans son chef ? Impossible ? Peut-être... Un chef sans sa chorale ? Inutile, assurément !

Y a-t-il besoin d'un-e chef-fe pour qu'une chorale parvienne à faire collectif en harmonie, et à transmettre des émotions à son public ? Quelle autorité est nécessaire pour que le groupe fonctionne ? Qui la détient réellement, et dans quels buts ? Pour répondre à ces questions, j'ai consulté les choristes des chorales que je dirige afin de recueillir leur avis. Leurs propos apparaîtront *en italique* au fil de cet article.

Enseignante depuis plus de vingt ans et militante au GFEN, je dirige deux chorales sur mon temps libre.

La chorale De-Si De-Là a été créée par mes parents et un groupe d'ami-es, il y a une cinquantaine d'années. J'y suis entrée adolescente pour y chanter, puis en suis devenue la cheffe de chœur quelques années plus tard. Elle est aujourd'hui composée d'une quarantaine de personnes qui ont choisi de chanter ensemble, une personne ne pouvant y entrer que si elle est cooptée par un membre de la chorale. Le répertoire mêle variété française et étrangère, chants du monde, chants classiques...

La seconde est une chorale militante. Y participer ? Une seule condition : être syndiqué-e à la Fédération Syndicale Unitaire (FSU). Des chants de lutte de différents pays et de différentes époques en composent le répertoire.

Dans chacune des chorales, *aucune attente de "niveau" n'est requise, l'accueil partant du principe "toustes capables" est très présent dans la pratique de notre cheffe de chœur.*

Aussi différentes soient-elles, ces deux chorales fonctionnent de *manière démocratique, qu'il s'agisse du choix des chants, des prises de décision...*

Pour la chorale de la FSU, *c'est la condition de son existence au vu des valeurs qu'elle porte en lien avec celle du syndicat.* Pour la chorale De-Si De-Là, ce fonctionnement a été progressivement construit au fil des années et apparaît maintenant explicitement dans les statuts de cette association à direction collégiale.

Rôle et statut de la cheffe de chœur.

D'un côté, elle a un statut particulier lié à la maîtrise (vocale, musicale), et de l'autre, elle fait partie d'un groupe qui s'est choisi, donc elle n'a à ce titre, pas de statut à part.

La cheffe, c'est elle qui permet la cohésion des pupitres, qui donne la couleur du rendu, la direction artistique et la personnalité de la chorale... Son autorité est nécessaire et indispensable, elle est acquise et respectée chez nous. Elle a l'autorité du "savoir" mais n'a pas l'autorité qui impose aux autres... Le travail me semble collectif, mais on a besoin de quelqu'un qui nous rassemble.

Philippe Meirieu, reprenant les principes de la pédagogie institutionnelle, insiste sur le fait que, « dans un vrai collectif, on n'exerce toujours son autorité qu'"en tant que..." », parce qu'on assume une responsabilité au service de tous, en fonction d'une compétence que l'on a acquise et qui nous donne la légitimité de décider... »¹.

Dans notre chorale, l'autorité de la cheffe de chœur vient d'une compétence reconnue qui permet d'avancer.

1 Philippe Meirieu –
L'autorité de tous les dangers,
Café pédagogique 13/11/15

Elle est davantage perçue *comme une autorité au sens de "faire autorité". Mais il ne s'agit pas d'autorité au sens vertical du terme. « Je ne la considère pas décalée du groupe, elle en fait partie intégrante ».*

« Je ne vois pas la cheffe de chœur comme une figure d'autorité, mais plus comme une guide qui permet de nous coordonner, de nous aiguiller, de nous rappeler la note et de nous porter lors des représentations ».

Dans ce cadre, le mot « autorité » trouve sa racine dans le terme latin *auctoritas*, et désigne alors le fait de s'autoriser et d'autoriser l'autre². Il s'agit donc, comme évoqué plus haut, de **faire autorité** plutôt que d'**être l'autorité**, grâce à « la reconnaissance du haut niveau de connaissances, de capacités et de pertinence de jugement et d'action d'une personne ou d'un organisme³. »

À ce titre, les musicien·nes ont aussi une sorte d'autorité par leur maîtrise technique et parfois leur indispensable présence pour certains chants.

Certain·es choristes expriment le besoin d'être mis·es en confiance, par une guide fiable et compétente, quand d'autres insistent sur l'importance d'être dirigé·es avec des gestes très précis.

Cependant, *chacun a la parole, la collégialité y est je pense pour beaucoup* note une chanteuse de De-Si De-Là.

Hannah Arendt insiste sur le fait que, même si les adultes apprennent et se forment tout au long de leur vie, penser que l'on peut les éduquer est dangereux et peut conduire à une démission démocratique qui placerait entre les mains de quelques puissant·es les droits et les libertés du plus grand nombre.

Cela renvoie à la seconde signification du mot "autorité", correspondant au mot latin *potestas*. Celle-ci se caractérise par un "pouvoir sur autrui", légitimé par la fonction, le grade ou le statut engendrant un rapport de dépendance ou hiérarchique, qui permet de commander et d'être obéi⁴.

Comme le dit Philippe Meirieu, l'enjeu est donc de construire un collectif dans lequel on entre pour un projet particulier, suffisamment identifiable pour s'y intégrer en toute sécurité, mais à la fois ouvert, permettant à toutes et tous de pouvoir agir dessus afin de l'enrichir et de le faire grandir.

« L'autorisation suppose l'expérience significative de pouvoir se reposer sur autrui et, paradoxalement, de pouvoir s'en remettre à autrui pour sa sécurité dans une situation inconnue, de faire confiance à autrui pour pouvoir se risquer

à quitter ses postures défensives, sortir de ses captations et se situer à l'origine de ses actes et de son devenir.⁵» Le terme autorité est également construit à partir du mot *augere* qui signifie augmenter. L'autorité prend ici sens pour autant qu'elle augmente l'autre, qu'elle lui permette de devenir auteur⁶.

En cela, la cheffe de chœur doit travailler à sa propre disparition ou en tout cas à son effacement afin que toutes et tous puissent prendre le pouvoir sur l'objet commun.

Plusieurs éléments me semblent participer à cet effacement.

Choix du répertoire

Lorsque nous avons besoin de renouveler notre répertoire, des séances spécifiques de choix de chants sont organisées. En amont, chacun·e réfléchit au(x) chant(s) qu'il souhaiterait apprendre, cherche un enregistrement et une partition faisant apparaître au moins deux voix.

Lors d'une séance spécifique, nous écoutons les chants proposés et nous mettons d'accord sur ceux que nous souhaitons ajouter au répertoire. Dans la chorale De-Si De-Là, les choix doivent permettre de respecter l'équilibre entre les différents styles (chant classique, variété française, variété étrangère, chant du monde) et remporter l'adhésion d'au moins 2/3 des choristes.

L'autorité se déplace parfois vers le groupe lorsque les choix sont débattus collectivement, même si, en pratique, la parole de la cheffe de chœur reste déterminante, indique une choriste de la FSU.

Point de vue partagé par une chanteuse de De-Si De-Là, qui précise que *c'est la cheffe qui a le dernier mot quand nous hésitons sur notre capacité à réussir certains chants. Généralement, elle nous encourage plutôt à relever le défi. Par contre, pour certains chants, qui eux, ne nous semblaient pas difficiles au départ, si nous n'arrivons pas à un résultat "satisfaisant", malgré de nombreuses répétitions et la bonne volonté de tout le monde, c'est la cheffe qui propose (après nous avoir consulté·e·s) de les abandonner. C'est elle aussi, en tenant compte de nos avis, qui propose le programme final pour un concert en tenant compte de notre niveau de préparation pour les présenter en public. C'est elle enfin (en tenant compte de nos difficultés par rapport à une hauteur de ton ou parce qu'elle pense que tel rythme serait plus sympa) qui décide parfois de modifier la partition.*

² Bruno Robbes, chercheur en sciences de l'Éducation, auteur de *L'autorité enseignante — Approche clinique*. Champ Social Éditions, 2016

³ Jacques Marpeau — Café pédagogique « L'autorité » 10 octobre 2024

⁴ *ibid*

⁵ *ibid*

⁶ *Être l'autorité, faire autorité, avoir de l'autorité et au-delà* - Par Karina Kühni et Michelle Fracheboud, éducatrice à Lausanne et conseillère pédagogique - Revue [petite] enfance | N°141

Répétitions en autonomie

Répétition du 05/11			
Temps (indicatif)	OBJETS DE TRAVAIL		
20'	APPRENTISSAGE	Les mains d'or — Révision jusqu'à mesure 37 — Apprentissage de 45 à 52	
20'		Hallelujah — Révision des parties A et B — Approfondissement des parties C et D	
20'	APPROFONDISSEMENT	Bohemian Rhapsody	En entier Surtout mesures 79 à 93 (mélodie + prononciation)
SI VOUS LE SENTEZ ;)			
20'	MISE EN PLACE	TÉNORS AVEC ALTIS	Né quelque part : mesures 32 à 36
SI VOUS LE SENTEZ ;)		SOPRANES AVEC ALTIS	TÉNORS AVEC BASSES
20'	MISE EN PLACE	Les mains d'or	Hallelujah
S'IL RESTE DU TEMPS, REPRISE DES AUTRES CHANTS AU PROGRAMME DU CONCERT DU 8/12			

Au sortir du COVID, je propose à la chorale De-Si De-Là une alternance entre des répétitions avec moi et des répétitions en autonomie, au cours desquelles les choristes, regroupé-es par voix et à l'aide d'enregistrements que j'ai préparés à l'avance, révisent et approfondissent les chants.

J'envoie en amont une proposition de déroulé pour la répétition, accompagné d'enregistrements de chacune des voix disponibles sur un serveur dédié.

Au début, les choristes respectaient scrupuleusement le programme défini. Aujourd'hui, il est fréquent qu'ils adaptent par exemple les durées envisagées, travaillent un chant qui n'était pas au programme mais qu'ils pensent avoir besoin d'approfondir...

D'abord envisagées comme un moyen de lever le pied, ces répétitions se sont très vite révélées être un formidable outil d'émancipation collective. La cheffe n'étant plus au centre des interactions et de l'apprentissage, les choristes développent écoute, expertise et ce qui permet d'augmenter la qualité musicale de l'ensemble.

Les compétences qui sont d'ordinaire dévolues à la cheffe de chœur (donner la note, les départs, les arrêts, maintenir le tempo...) doivent être alors prises en charge autrement. Collectivement, lorsque le niveau du pupitre est homogène, individuellement lorsqu'un ou une choriste possède des compétences musicales qui font autorité au sein de son pupitre.

À la chorale de la FSU, certain-es choristes ayant des connaissances musicales plus aguerries que d'autres peuvent prendre leur part dans ce domaine

pour l'ensemble du groupe. Il me semble aussi que, dans chaque voix, il est possible de s'appuyer sur les connaissances, savoirs musicaux plus développés de certain-es, et sur des pratiques plus anciennes.

Une choriste de De-Si De-Là souligne que, lors des répétitions en autonomie, *naturellement l'autorité n'est plus celle de la cheffe de chœur. Même si les personnes qui ont de bonnes connaissances en musique sont évidemment très écoutées, il arrive que l'autorité tourne et aille vers celles qui ont plus de rythme ou plus de facilité pour telle ou telle langue étrangère, ou encore vers celles qui écoutent les audios que la cheffe a mis sur le site et qui indiquent que la partition n'est pas respectée à tel ou tel endroit !*

Des tâtonnements, des expérimentations permettent au plus grand nombre d'accéder à une connaissance en profondeur des morceaux, de mieux comprendre la manière dont s'agencent et se répondent les voix.

C'est moins confortable que d'obéir ! Ça demande plus de travail, mais au final, cela permet à chacun et chacune de développer écoute et autonomie, conditions nécessaires à une réelle cohésion du groupe.

Seule face à la chorale ?

Dans l'imaginaire collectif, la/le chef-fe de chœur ou d'orchestre est face chœur, dos au public, créant une sorte de barrière entre les artistes et leur auditoire.

Une choriste confie que, *pour les chants difficiles, son rôle de direction en frontal est fondamental pour moi. Donner la note, signer les départs, les nuances, transmettre l'énergie... et sans doute aussi sécuriser...*

Pour d'autres, le rôle de la cheffe de chœur consiste à faire respecter l'harmonie des différents pupitres en modulant la hauteur de nos voix ou encore à transmettre aux choristes, notamment en concert, son dynamisme, la joie de chanter.

Est-ce une barrière protectrice entre les choristes et la salle, la personne sur laquelle il est possible de focaliser son attention afin de ne pas être déstabilisé-e par la présence du public ?

Celle dans le regard de qui on cherche l'approbation, la validation, le sourire, le geste qui donnera confiance ?

Ce que j'attends de la cheffe de chœur, c'est de voir aussi, lors d'une représentation, sa joie à la fin d'une chanson bien interprétée, qui confirme qu'on a bien chanté ☺

Mais cet intermédiaire peut parfois gêner la communication directe entre le chœur et l'auditoire, les sons, les regards, les corps étant d'autant plus tournés vers le/la chef-fe que la confiance est moindre dans sa propre capacité à chanter.

Lors d'une rencontre de chorales il y a quelques années, je fais la connaissance du chœur « Les Passantes » de Sablé-sur-Sarthe. Une trentaine de femmes qui chantent sans chef, dans une prestation mêlant également danse et théâtre, s'adressant directement au public. Quelle énergie, quelle émotion en tant que spectatrice ! Si l'ensemble peut parfois manquer de précision, l'émotion communiquée est telle que les imperfections musicales deviennent secondaires, et rendent même le moment plus authentique.

Peut-on viser l'excellence dans ces conditions ? Que signifie-t-elle d'ailleurs ? Un idéal de maîtrise musicale, une aventure collective coopérative ? Les deux peuvent-ils cohabiter ?

Suite à cette rencontre, et dans la perspective de la Biennale de l'Éducation Nouvelle, je fais part de cette découverte aux choristes de la chorale de la FSU et leur propose de réfléchir ensemble à cette modification de la place de la cheffe. Progressivement, j'apprends à m'effacer, à repenser mes gestes afin de ne garder que l'essentiel, à lâcher prise et à m'intégrer physiquement au groupe.

Si je peux rester en face à face sur les morceaux plus techniques ou moins bien maîtrisés, j'intègre plus souvent le groupe et (re)devient chanteuse, conservant néanmoins un mouvement de balancement qui, me semble-t-il, permet au groupe de percevoir la pulsation et de maintenir un tempo commun.

L'expérience vécue a montré que si, avec de l'entraînement, le frontal n'était pas toujours indispensable, la présence chantée de la cheffe au sein du groupe dont elle fait partie, restait évidemment essentielle.

Choix du répertoire, répétitions en autonomie, réorganisation spatiale, tout ceci rebat les équilibres : les choristes ne se reposent plus sur une seule personne, mais apprennent à se faire confiance, à s'écouter, à transférer l'autorité individuelle vers une des responsabilités collectives, s'appuyant sur des pôles de fiabilité qui se construisent, se répartissent et se renforcent.

Ce n'est ainsi pas tant d'une cheffe dont un chœur a besoin, mais sans doute davantage une coordinatrice qui doit contribuer à créer les conditions pour que s'exercent les capacités créatrices collectives. ◆